

Aux parents d'élèves de  
l'Enseignement Catholique du Morbihan

Arradon, le 24 avril 2020

Madame, Monsieur,

Nous arrivons à la fin de la sixième semaine de confinement et de fermeture des écoles, collèges et lycées. La reprise après les vacances de Pâques se fait à nouveau en télétravail, en attendant le retour progressif à l'école.

Depuis le 16 mars (et dès le 2 mars pour certains), les enseignants ont mis en œuvre leur ingéniosité et leur savoir-faire pour assurer la continuité pédagogique, afin de permettre à vos enfants de maintenir leurs acquisitions, de continuer à se préparer à l'année prochaine et, pour les élèves de troisième, de première et de terminale, de s'adapter aux échéances des examens nationaux. Ils ont aussi su se mobiliser pour assurer l'accueil des enfants des personnels de santé et soutenir leur mission au service de la société.

Mais en tout premier lieu, c'est vous, les parents, qui avez été mobilisés pour assurer l'accompagnement scolaire de vos enfants. Nous savons que c'était un défi pour toutes les familles, et que chacune, en fonction de sa disponibilité, a cherché les meilleures dispositions pour y faire face. Dans de nombreux cas, cela a été l'occasion de développer des relations nouvelles et différentes avec les enseignants ou l'équipe éducative de votre établissement.

Aujourd'hui, les perspectives de reprise des écoles, collèges et lycées à partir du 11 mai, se définissent au niveau national, et notamment lors des échanges que M. Blanquer, ministre de l'éducation nationale, entretient avec l'APEL qui représente les parents d'élèves de l'enseignement catholique en France ([www.apel.fr](http://www.apel.fr)).

Les chefs d'établissements vous communiqueront directement ces conditions dès que les détails en seront définis. Pour cette reprise progressive, nous serons très vigilants à permettre un retour pour chacun dans les meilleures conditions sanitaires, en adaptant au mieux les organisations pédagogiques. Nous serons aussi attentifs à ce que chaque élève puisse être accueilli avec ce qu'il a pu vivre durant ces semaines de confinement, et que personne ne soit lésé par les difficultés auxquelles il a pu être confronté durant cette période exceptionnelle.

La confiance que vous accordez à l'équipe éducative de l'établissement de vos enfants est un élément essentiel qui permet de traverser cette épreuve dans l'unité. N'hésitez pas à échanger avec votre établissement pour adapter l'accompagnement de vos enfants si vous en ressentez le besoin, en échangeant avec les enseignants, le chef d'établissement, ou par l'intermédiaire des élus de l'APEL de votre établissement. De la même façon, un dialogue continu entre l'APEL du Morbihan et la direction diocésaine de l'enseignement catholique du Morbihan permettent de faire part des attentes des parents.

Nous vous rappelons que, depuis plusieurs semaines, les psychologues de l'enseignement catholique du Morbihan peuvent échanger avec vous, de manière anonyme si vous le souhaitez, et selon les horaires suivants :

- lundi et mardi de 14h00 à 17h00 : 02 97 46 60 50
- mercredi de 14h00 à 17h00 : 02 97 46 60 57
- jeudi et vendredi, 14h00 à 17h00 : 02 97 46 60 51

Dès à présent, nous vous incitons à reprendre le rythme des séances de travail à la maison dès le 27 avril. La période de reprise ne sera pas un simple retour à la normale, mais une nouvelle étape dans cette crise. Vous, parents, vous devrez continuer à encourager et motiver vos jeunes dans ce contexte mouvant et incertain, et nous savons que vous devrez concilier cela avec vos autres obligations personnelles et professionnelles.

Nous vous remercions pour la confiance que vous nous accordez et nous renouvelons, au nom de tous les acteurs de l'enseignement catholique, l'assurance de notre soutien et de notre dévouement pour l'accompagnement de vos enfants,

Laurent Cavalec

  
Président de l'APEL du Morbihan

Stéphane Gouraud

  
Directeur diocésain de  
l'enseignement catholique du Morbihan